

# Vico : nouveau blocage au centre d'enfouissement

Le collectif Pà un Pumonte pulitu a, une nouvelle fois interdit l'entrée des camions sur le site. En cause ce qu'ils considèrent comme la préparation du second casier. Les employés du centre ont fait valoir leur droit de retrait

**N**ouveau coup de théâtre hier matin au centre d'enfouissement des déchets de Vico. Le collectif remettait en place un blocus partiel à l'encontre des seuls camions de la Capa. Immédiatement ou presque les salariés du Syvadec faisaient valoir leur droit de retrait et fermaient totalement l'entrée du CET. Sur place, on assurait que cette fermeture était due "à une demande de la direction". Du côté du Syvadec on insistait sur le fait que "les agents n'étaient pas en sécurité, ce qui les a amenés à faire valoir ce droit de retrait".

Le résultat c'est que le dépôt des déchets des 33 communes du canton a également été bloqué.

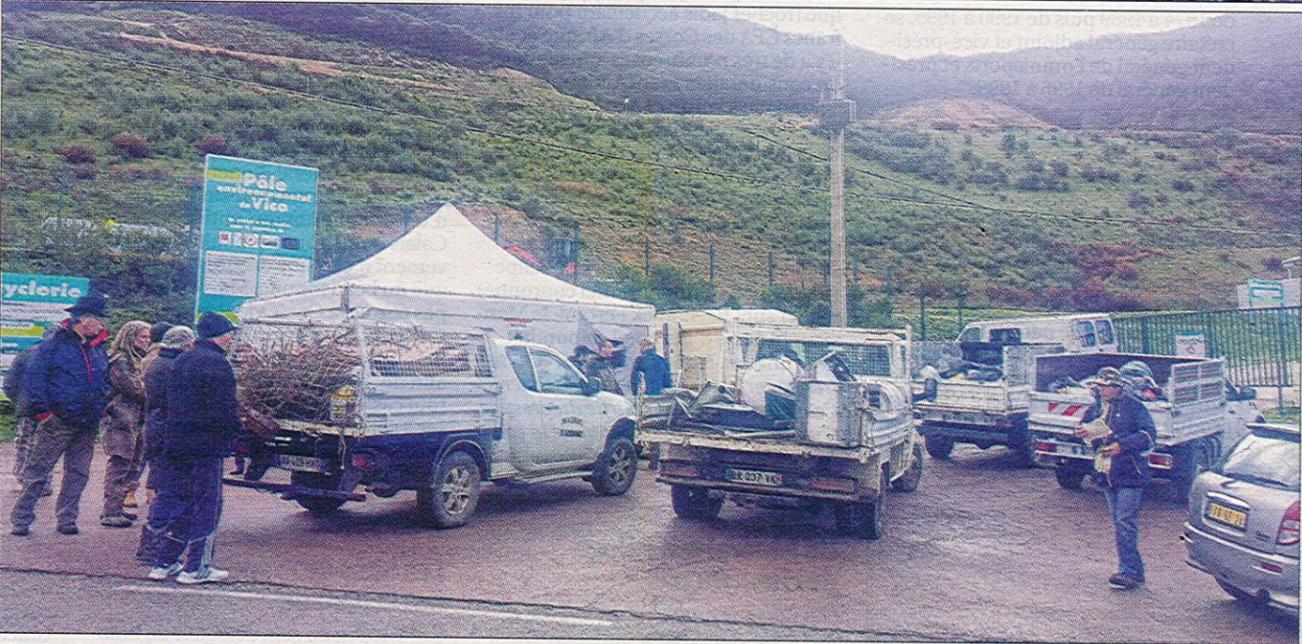
"On prend les mêmes et on recommence !", annonce Jean-Yves Torre à tous ceux qui viennent aux nouvelles. Pourtant, il n'y a pas de fanfaronnade dans la voix. Pour lui comme pour les autres membres du collectif, on sentirait plutôt de la lassitude, du dépit, la sensation d'avoir été trahis et contraints une nouvelle fois d'en arriver là.

## Suspicion de travaux sur le second casier

"Nous n'étions même pas sur la défensive, ajoute Véronique Fieschi, mais nous sommes tombés accidentellement sur un élément qui remet en cause l'accord passé le mois dernier. À savoir la préparation du second casier de 450 000 tonnes, censé être gelé pour l'heure".

Car même s'il n'occupait plus les lieux de façon permanente, le collectif n'a jamais cessé sa mission de contrôle. C'est ainsi que dimanche quelques membres se rendaient sur les hauteurs du site afin d'effectuer des prélèvements d'air. Le but étant d'amener quelques résultats au prochain comité de suivi, auquel est conviée la société Qualitair.

Cette société, qui intervient en cas de toxicité de l'air, et pas pour les nuisances olfactives, pourrait participer en tant qu'observateur à la surveillance



C'est après avoir constaté que l'on creusait à nouveau sur le lieu du second casier que le collectif a décidé de bloquer à nouveau l'accès au centre de tri, hier. Le Syvadec, pour sa part, assure qu'il s'agit juste de recouvrir les déchets (photo du haut).

/ DOC CORSE-MATIN

de tous les CET. "De là-haut, nous voulions également vérifier comment se passait le concassage, et si comme le protocole l'exige les déchets sont bien recouverts de terre avec une épaisseur de 10 à 20 cm, obligatoire pour éviter les problèmes de contamination aviaire. Ce qui n'est pas le cas, puisqu'on devrait plutôt parler d'un vague saupoudrage".

C'est alors qu'ils constatent ce qu'ils considèrent comme les préparatifs d'un second casier. Côté Syvadec, le trou est justifié par de la terre prise pour recouvrir les déchets. Mais pour le collectif, prendre la terre précisément à cet endroit-là est une façon déguisée de commencer à creuser la seconde fosse.

## De tout, en vrac

Au passage, de nouvelles photos ont été prises de la fosse en cours d'exploitation : pneus, micro-ondes et autres machines, papiers d'administrations et d'imprimerie censés être détruits, verres, plastiques, donnent aux lieux des allures de tiers-monde.

Dans l'après-midi, un contrôleur de la Dreal arrivait sur le site, mais refusait que le collectif fasse la visite avec lui. "Il est à chaque fois impossible de lui faire constater les dysfonctionnements et dresser des PV, que ce soit pour les nuisances olfactives, les vaches tombées de nuit et mortes dans la fosse, les clôtures mises à terre par l'envahissement des ronces...", regrette le collectif, qui considère qu'aujourd'hui encore la Dreal a pris parti pour le Syvadec.

Pour sortir de cette nouvelle crise, le collectif annonce donc que le protocole de janvier étant remis en question, il attend du préfet une déclaration claire et ferme sur le second casier. "Si ce dernier nous garantit l'annulation définitive d'une seconde fosse d'enfouissement, quelle que soit sa taille, nous débloquenterons le site immédiatement", promet-il.

Pascale CHAUVÉAU